

GRAND PRIX JEUNES – AUBAZINE CORREZE

Golf du Coiroux – Du 10 au 11 Juin 2017

ecolegolfcoiroux@gmail.com – 05 55 27 26 93 – golf-club-aubazine.clubeo.com

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE (modifié le 25-04-2017)

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs. Les règlements particuliers priment sur les règlements généraux

I. CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le joueur doit répondre à l'ensemble des critères suivants :

- Être licencié de la Fédération Française de Golf et s'être acquitté du « droit de jeu fédéral » de 35€ ou être licencié d'une Fédération étrangère reconnue
- Être de catégorie Minimale ou moins
- Être à jour de ses droits d'engagement à tous les Grands Prix Jeunes antérieurs
- Remplir tous les critères sportifs d'inscription
- Répondre aux exigences des Règles du Statut d'Amateur
- Être titulaire d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition.

La licence et le certificat médical doivent être enregistrés à la ffgolf avant le début de l'épreuve, faute de quoi la saisie du score du joueur sera bloquée sur RMS.

Pour les joueurs non licenciés en France, le certificat médical doit être fourni lors de l'inscription.

II. ETIQUETTE

- Epreuve non fumeur
- Cadets interdits
- Chariots électriques interdits

III. ENCADREMENT

Messieurs Durina et Grall sont les arbitres désignés par la ligue de Nouvelle Aquitaine.

IV. COMITE DE L'ÉPREUVE

Le comité de l'épreuve est constitué de :

- Mme Sandrine Vinatier Lidove – Responsable de l'école de golf d'Aubazine-Corrèze
- Mr Eric Durina – Arbitre
- Mr Jacques Creel – Responsable du CD19

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement, en particulier la forme de jeu, d'annuler tout ou partie de l'épreuve, de la faire jouer par un nombre de joueurs inférieurs à ceux prévus.

V. FORME DE JEU

Simple Stroke-Play / 36 trous / 18 trous par jour / Classement en brut sur l'addition des 2 tours.

Les joueurs seront répartis en 6 séries :

- **1 série minime fille** : comprenant 6 joueuses au maximum d'index \leq à 24,4
- **1 série minime garçon** : comprenant 18 joueurs au maximum d'index \leq à 12,4
- **1 série benjamine** : comprenant 12 joueuses au maximum d'index \leq à 30,4
- **1 série benjamine** : comprenant 48 joueurs au maximum d'index \leq à 18,4
- **1 série U12 fille** : comprenant 12 joueuses au maximum d'index \leq à 36

- **1 série U12 garçon** : comprenant 48 joueurs au maximum d'index \leq à 36

Le comité d'épreuve se réserve le droit de transférer les places restantes d'une série vers une ou plusieurs autres.

VI. LIMITE DU CHAMP

Le champ des joueurs sera déterminé comme suit :

- Les joueurs Minimes et Benjamins seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite Jeunes, puis l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre minimum de filles indiqué dans le tableau précédent.
- Les joueurs U12 seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite Jeunes, puis l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre minimum de filles indiqué dans le paragraphe précédent.

VII. WILD CARDS

La Ligue Nouvelle-Aquitaine dispose de 12 wild-cards (incluses dans les 144 participants) pour des joueurs et joueuses ne répondant pas aux critères ci-dessus. La Ligue pourra céder tout ou partie de ces wild cards au Club organisateur.

VIII. VALIDATION DES INSCRIPTIONS

L'ordre du mérite et l'index pris en compte sont ceux de la date de clôture des inscriptions le vendredi 26 mai.

Les listes des inscrits et d'attente seront consultables sur le site du golf.

La liste des joueurs retenus sera publiée le jeudi 1^{er} juin 2017 à 18h00.

IX. DEPARTAGE

En cas d'égalité pour la première place pour chaque série, à la fin de l'épreuve, les joueurs concernés doivent partir en play-off trou par trou au 1, 18, 11 et 10 immédiatement après l'arrivée du dernier joueur.

NB : En cas d'impossibilité de terminer le play-off ou de le faire jouer, le classement deviendra définitif à moins que le Comité de l'épreuve en décide autrement (par exemple : déclarer des co-vainqueurs).

X. ENGAGEMENT

Les inscriptions sont à adresser par écrit **avant le vendredi 26 mai** à minuit au **Golf d'Aubazine Corrèze – Parc du Coiroux 19190 Aubazine**.

La journée d'entraînement gratuite est prévue entre le 26 mai et le 9 juin sur réservation des départs auprès du secrétariat du golf.

Aucun engagement par téléphone, ne sera pris en considération.

Les inscriptions ne sont recevables que dans la mesure où elles mentionnent :

- Les nom, prénom, adresse, n° de téléphone,
- N° de licence,
- Les droits d'inscriptions fixés à **30€**

XI. TENUE

Une tenue vestimentaire correcte est exigée durant l'épreuve. A ce titre les blue-jeans, les tees shirts, les débardeurs, les shorts pour les hommes, les baggys sont interdits. Il est de même demandé une tenue correcte pour la remise des prix.

XII. REMISE DES PRIX

Les 3 premiers en brut dans chaque série seront récompensés.

XIII. TABLEAU OFFICIEL

Les joueurs devront prendre connaissance de toutes les informations et/ou modifications éventuelles sur le règlement et le déroulement de l'épreuve au tableau officiel. Seules les informations figurant sur ce tableau sont à prendre en compte.

Tout participant accorde aux organisateurs de l'épreuve, le droit d'enregistrer et de filmer sa participation à l'évènement: photos, reportages audios et vidéos et les utiliser à des fins promotionnelles et publicitaires, nécessaires à la communication.

La participation à cette épreuve implique l'acceptation expresse et sans réserve du présent règlement.